



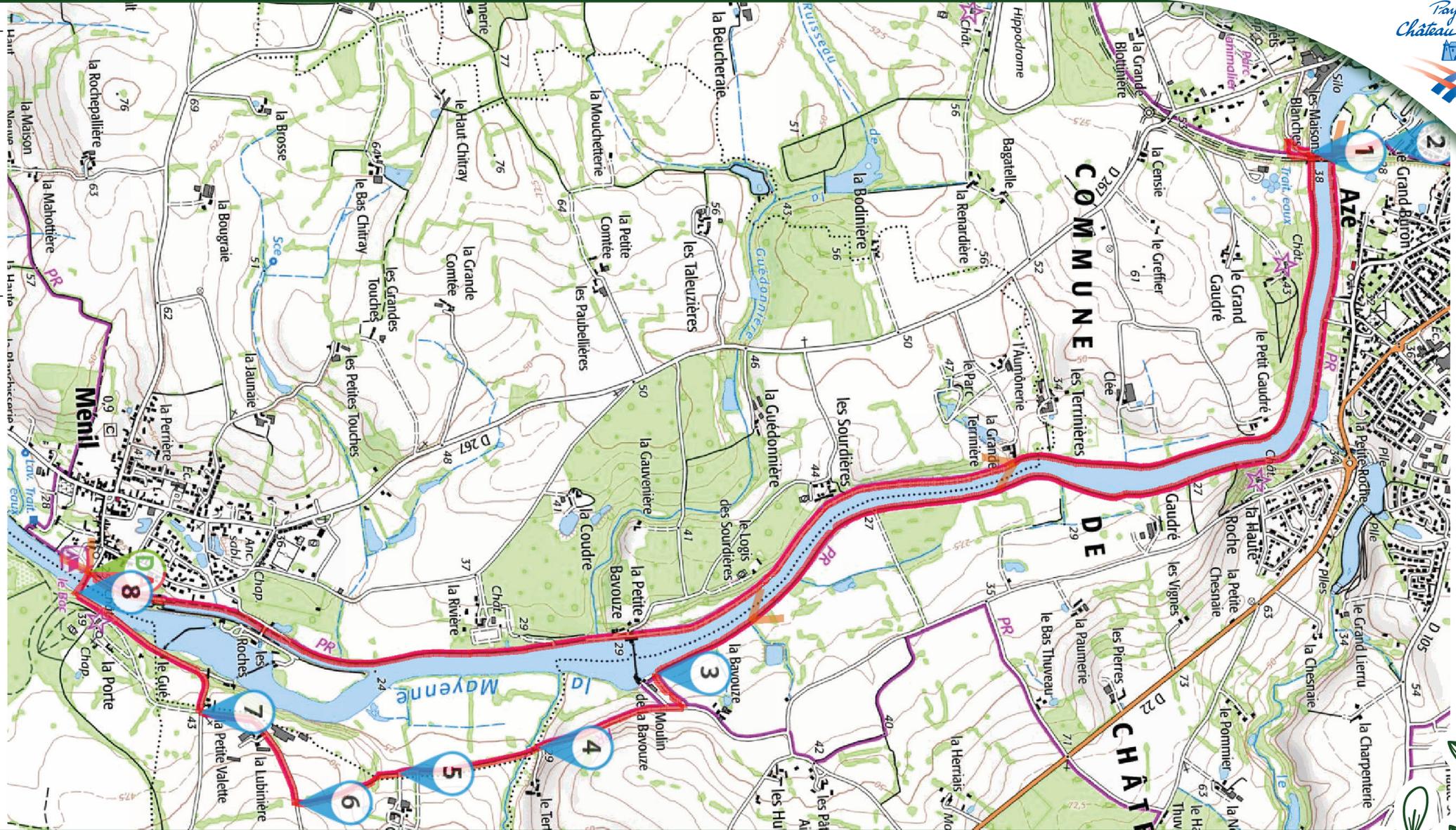
Circuit du halage et contre-halage Ménil - St Fort - Azé

25

13,6 km
de distance

3h15

86 %
de chemins verts



Circuit du halage et contre-halage

Ménil - St Fort - Azé

n°
25

① Du camping de Ménil, Rue du Port, prendre le chemin de halage de la Mayenne direction Nord. Le suivre pendant environ 6km pour arriver à un viaduc enjambant la Mayenne. Passer sous le viaduc.

② Tout de suite après être passé sous le viaduc, tourner à gauche sur la voie goudronnée. Faire 100m sur cette voie qui décrit un virage vers la droite et prendre sur la gauche un chemin qui rejoint la voie douce qui longe la N162. Arrivé à la voie douce, tourner à gauche et continuer sur la voie douce en traversant la rivière.

③ Au bout de 350m, tourner à 180° pour redescendre vers le contre halage de la Mayenne 200m plus loin. Arriver au niveau de la rivière, tourner à gauche pour emprunter le contre-halage pendant 4km. On arrive alors à une cinquantaine de mètres en amont du Barrage et de l'Écluse de la Bavouze.

④ Suivre le chemin qui part sur la gauche et rejoint une petite route goudronnée. Au croisement, tourner à droite et continuer.

⑤ La route décrit un virage vers la gauche en direction du lieu-dit «le Tertre» alors qu'un chemin enherbé part tout droit, le suivre.

⑥ Dépasser le lieu-dit Grande Valette et continuer tout droit sur ce chemin pour arriver à un croisement avec une petite route goudronnée.

⑦ Au croisement, tourner à droite et passer par les lieux-dits la Lubinière puis la Petite Valette. Arriver alors à un croisement (calvaire sur la gauche et panneau «Bac de Ménil» en face).

⑧ Tourner à droite et continuer tout droit en passant le lieu-dit le Gué pour rejoindre le bac de Ménil.

⑨ Utiliser la cloche pour se signaler afin de traverser la Mayenne en utilisant le bac (voir les horaires et le numéro de téléphone indiqués dans la partie «Infos pratiques»).

On traverse alors la Mayenne pour rejoindre le camping de Ménil / Rue du Port ⑩.



Informations pratiques

Places de stationnement disponibles rue Saint-Martin ou rue du Vigneau (petit parking) à proximité immédiate du départ situé rue du port.



Suivre le balisage



Attention !

Cette randonnée n'est possible que lors des périodes d'ouverture du bac et du camping de Ménil de mi-avril à mi-septembre :

> En avril, mai, juin et septembre réception ouverte de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

> En juillet et en août du mardi au vendredi de 09h00 à 12h30 et de 14h00 à 19h30. Du samedi au lundi de 09h00 à 12h30 et de 13h30 à 19h30 (horaires 2016 donnés à titre indicatif, à confirmer auprès du camping).

Renseignements au 02 43 70 24 54.

Noter que le passage du bac est payant (tarif 2016 à titre indicatif : 1,50 € / personne).



En savoir plus : Office de Tourisme du Pays de Château-Gontier
pôle culturel des Ursulines
place André Counord
53200 Château-Gontier

02 43 70 42 74
tourisme@sud-mayenne.com
www.sudmayenne.com

